



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024 TENUE VIRTUELLEMENT - ZOOM

Étaient présents : FORGUES, Marc MANCUSO, Emmanuelle
KEARNEY, Patrick PLEAU, Benoit
LEFEBVRE, Johanne TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 16 janvier 2024, est lu par Marc Forgues. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 05 décembre 2023

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 05 décembre 2023. Le procès-verbal tel que soumis est adopté à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024

4. Gestion administrative

4.1. Comité Levée de fonds 2024 - suivi

Gaston présente la carte de Noël qui a été expédiée aux donateurs leur rappelant notre gratitude et l'importance de leur don pour le Centre.

Sandrine et Johanne sont responsables de la tenue de la conférence presse qui sera tenue le 24 janvier prochain au Centre Regain de vie. Sandrine a lancé les invitations auprès des quatre députés de la région. À ce jour nous avons eu une confirmation de la présence des attachées politiques des députés Mario Laframboise et Luc Désilets. Le Ministre Éric Girard a fait un don de 2000 \$ au Centre à titre de soutien. Nous n'avons pas reçu de réponse de la députée Louise Chabot. Jean-François Hamel qui devait y être a dû annuler. Monsieur Joé Bélanger, président d'honneur, a demandé qu'on lui remette la liste des personnes qui seraient présentes ainsi que le plan de déroulement de la conférence. Nous avons également invité Monsieur Éric Langlois, qui nous fourni la salle pour la fête de Noël des usagers, ainsi que Madame Annie Préseault, directrice de l'agence de voyage Marinair, rencontrée lors de la vente de garage communautaire organisée par le Centre. Le maire Christian Charron n'a pas donné de réponse à ce jour, et Michel Thibault, Habillons un enfant, fera son possible pour y être. C'est confirmer pour la journaliste.

Le cadeau qui sera remis aux employés du Groupe Hamel sera constitué de popcorn au sirop d'érable accompagné d'un té de golf comme surprise.

En ce qui concerne la publicité, les affiches seront disponibles pour la conférence de presse, la section DONS de notre site internet a été actualisée, le thermomètre remis à zéro. Le compte Zeffy a été adapté pour la campagne 2024. Gaston laisse à Sandrine la responsabilité de l'annonce sur Facebook. Il a commencé aujourd'hui à imprimer les enveloppes pour le publipostage. La lettre pour ce publipostage a été complétée par le comité la semaine dernière. Nous serons donc prêts, dès la fin de la conférence de presse, à expédier nos lettres de sollicitation. Nous avons reçu déjà reçu 3800 \$ en dons, bien que la campagne ne soit pas officiellement commencée.

4.2. Comité Loi 25

Les formulaires de consentement ont été signés par les administrateurs, les employés et la plupart des usagers. Le site internet est complété à 100 %, incluant les ajouts fonctionnels. Gaston a donné une formation aux employés sur la Loi 25, expressément en ce qui concerne la cybersécurité. Les mots de passe qui devaient être changés en début d'année, le seront un peu plus tard vue l'incapacité actuelle de Gaston à le faire. Gaston tentera de faire ces changements à distance et demande à Sandrine de lui remettre les mots de passe utilisés par les employés. En ce qui concerne l'inventaire et la destruction des copies papier des renseignements personnels, Sandrine et Johanne s'en chargeront.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024

Gaston a préparé une *Politique de conservation et de gouvernance des renseignements personnels* pour le Centre Regain de vie, qui a été expédiée aux administrateurs il y a quelques jours. Il souhaite vérifier l'appui des administrateurs à son approbation.

Il est résolu à l'unanimité, d'adopter la *Politique de conservation et de gouvernance des renseignements personnels du Centre Regain de vie* telle que soumise.

4.3. Renouvellement des assurances

Sandrine a su que notre assureur a décidé de ne pas renouveler notre contrat d'assurance biens et responsabilité sans nous en prévenir. Selon la réponse du BAC obtenue par Sandrine, il serait dans son droit de l'avoir fait. Le courtier avec qui nous faisons affaire, doit contacter d'autres assureurs pour obtenir un contrat. D'un autre côté, l'assurance dont peuvent bénéficier les OSBL de la ville par le biais de l'Union des municipalités du Québec, n'est pas disponible pour le Centre, en raison de la présence d'une halte-garderie. Sandrine a vérifié auprès des organismes autour et malheureusement l'assureur BFL ne couvre pas les halte-garderies et Invesa, est l'assureur qui a décidé de ne pas renouveler notre contrat. Notre courtier a quand même obtenu une prolongation d'un mois le 11 janvier dernier. Il y a donc urgence de trouver un assureur d'ici les 3 prochaines semaines.

4.4. Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance

Sandrine a des modèles mais n'a pas eu le temps pour rédiger une politique. C'est donc reporté au prochain CA.

4.5. Souper de Noël

À la suggestion de Benoit, compte-tenu de la situation financière du Centre, il est décidé de ne pas tenir un souper de Noël, mais lors d'un prochain CA, qu'on souligne les bons coups de chacun et qu'on conserve la formule Potluck, date à déterminer à notre prochaine assemblée.

4.6. Suivi partenariat avec Village des valeurs

À la suggestion de Marc, Sandrine a contacté le bureau de Me Larouche pour obtenir une consultation concernant le contrat rédigé en anglais seulement par Village des valeurs, auquel nous devrions être signataires. Sandrine attend son appel. Marc va lui expliquer les enjeux.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale

Par manque de temps, le sujet est reporté au prochain CA.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024

5.2. Suivi budgétaire au 31 décembre 2023

Gaston présente le suivi budgétaire.

En date du 31 décembre 2023, notre solde bancaire était de 189 736 \$. Il était en date d'aujourd'hui de 186 736 \$.

Les revenus du mois de décembre ont totalisé 30 727 \$, avant les revenus de la petite caisse de France et celle de la Halte-garderie qui n'ont pas encore été comptabilisés. Les dépenses pour cette même période ont été de 49 936 \$ pour un déficit de 19 209 \$. Donc au 31 décembre 2023, les revenus réels accumulés, étaient de 322 608 \$ et de 339 403 \$ pour les dépenses accumulées. ce qui conduit au terme des neuf premiers mois de notre exercice financier à un déficit budgétaire de 16 796 \$.

Ce qui ramène maintenant pour tout l'exercice financier à un déficit projeté de 17 708 \$, donc un écart positif de 94 012 \$ par rapport aux prévisions budgétaires.

Le tableau de bord indique que 3,7 % de l'objectif fixé de 115 000 \$ pour notre campagne de levée de fonds est déjà entré. Au 31 décembre, nous avons reçu 79 % des revenus budgétés, et avons dépensé 65 % du montant de dépenses budgétées.

On prévoit finir l'exercice avec un montant de 188 822 \$ en banque, alors que nous l'avons commencée avec un solde bancaire de 200 588 \$.

5.3. Suivi dérogation de grilles salariales

(ce point a été traité en l'absence de Emmanuelle)

Lors de dernier CA, les administrateurs avaient décidé d'annoncer à notre concierge qu'en raison des restrictions budgétaires actuelles, nous devons réorganiser le travail et abolir le poste de concierge.

Sandrine et Johanne partageaient le même malaise à lui annoncer cette décision, en raison de la proximité de sa demande à l'effet de respecter le salaire horaire prévu au Décret sur le personnel d'entretien des édifices publics et l'abolition du poste. Elles ont convenues d'attendre au prochain budget en avril 2024 pour lui annoncer la décision, réduisant ainsi le risque de se voir opposer un congédiement déguisé.

Sandrine a donc annoncé au concierge que le Centre n'avait pas les moyens de répondre à sa demande. Il a dit vouloir prendre du temps pour prendre une décision suite à ce refus. Il n'est pas revenu sur le sujet à ce jour.

Benoît nous informe qu'il va vérifier parce qu'il sait que, il n'y a pas si longtemps, les écoles et les

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024

services de garde ont eu des démêlés avec le Comité paritaire et qu'elles ont eu gain de cause, de sorte que les salaires des employés d'entretien ne sont plus assujettis au Décret.

Après discussion, les administrateurs vont prendre connaissance des résultats de recherches de Benoit au prochain CA et vont prendre une décision concernant le salaire qui devrait être versé à notre concierge.

5.4. Nouveau projet: Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture.

Patrick explique que le CISSS des Laurentides, lui a communiqué un programme de la Sécurité publique du Québec qui offre des subventions pour des projets visant à prévenir la délinquance chez les jeunes de 12 à 18 ans, par les sports, l'art ou la culture. Il souhaite déposer un projet *Sports*, soit parvenir à prévenir la délinquance par le judo. D'ailleurs, il donne déjà des cours de judo aux enfants des organismes qui n'ont pas les moyens financiers de se les offrir.

Ce projet doit être porté par un organisme communautaire qui potentiellement devrait être en mesure de gérer un projet visant la prévention de la délinquance chez les jeunes. Le projet impose un comité de référencement, constitué d'organismes communautaires qui permettra d'identifier des candidats pouvant profiter de ce programme.

Il souhaite créer différentes cohortes qui pratiqueront le judo pour des périodes de 15 semaines, à raison de 2 à 3 fois par semaine. Le projet nécessiterait un accompagnement par un intervenant du Centre pour des rencontres de groupe ou individuelles visant à offrir des services psychosociaux spécifiques à la délinquance juvénile. On en profiterait pour établir des discussions sur les différents sujets entourant cette délinquance, tels l'intimidation, l'utilisation nocive des réseaux sociaux notamment par le biais de la méthode SEXTO.

Concernant le financement, une somme de 100 000 \$ durant 3 ans peut être allouée par la Sécurité publique. Patrick a prévu dans son montage financier, des dépenses pour l'intervenant communautaire du Centre, et autres comme les ressources pour la pratique du judo, les tenues, le transport des jeunes, vers le dojo et retour, etc.. Le budget attribué au volet intervention, 45 000 \$, pourrait permettre au Centre de bonifier les heures de travail de ses intervenants ou d'engager un intervenant supplémentaire qui pourrait également intervenir auprès des usagers du Centre.

La gestion financière du projet serait à la charge du Centre Regain de vie, qui verrait à l'attribution des sommes nécessaires au Projet Judo et à la reddition de compte auprès du subventionneur.

Mesures alternatives des Basses-Laurentides sera consulté sur le plan d'intervention clinique, il suggère de puiser dans le budget un montant pour ce service.

Il a reçu l'appui de la Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville, il attend celui du Service

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024

de Police de Blainville et du Service de Police Intermunicipal de Terrebonne. Un appui sera offert par le Centre d'entraide Thérèse-De Blainville, le Relais, la Maison de la famille de Bois-des-Filion et de Sainte-Anne-des-Plaines et de la Maison des jeunes.

Le projet doit être déposé ce vendredi, d'où la nécessité de prendre une résolution rapidement.

Après discussion, Sandrine accepte de prendre la responsabilité du projet *Prévention de la délinquance par le judo*, compte tenu de la possibilité de pouvoir ajouter des cordes à notre arc en considérant l'analyse qui est en train de se faire au Ministère de la Famille. Gaston considère non négligeable la retombée financière de 45 000 \$ par année durant 3 ans.

Il est résolu de déposer le projet *Prévention de la délinquance par le judo* au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture, soit une demande d'aide à hauteur de 100 000 \$ par année pour les exercices 2024, 2025 et 2026 telle que rédigée par Sandrine Gaudet et Patrick Kearney.

Il est également résolu de désigner Sandrine Gaudet, directrice générale, comme signataire au nom du Centre Regain de vie de tout document nécessaire à la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité

5.5. Achat viande pour la distribution alimentaire

Lors de notre dernière rencontre, étant donné la diminution de la quantité de viandes reçues, allée à des besoins qui augmentent nous avons abordé la possibilité d'investir nous-mêmes dans l'achat de viande. Compte tenu qu'à ce jour, les sommes attribuées aux postes *Aide aux usagers* et *Fonds de prévoyance*, n'ont pas été utilisées, Gaston propose d'y allouer une somme de 2 800 \$. Après discussion, cette somme sera utilisée pour combler les besoins à la distribution alimentaire sans être totalement investie dans l'achat de viande.

6. Varia

Sandrine a reçu un dossier du Tribunal administratif du travail pour un ancien employé, qui va en appel de la décision du bureau de révision de la CNESST refusant de lui reconnaître des limitations fonctionnelles et une atteinte permanente à son intégrité physique qu'il juge appropriées. Comme nous étions l'employeur au moment de l'accident de travail, il est normal de recevoir le dossier en question.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 16 JANVIER 2024

7. Date du prochain CA

Le prochain CA est prévu le 5 mars 2024 à 18h00.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h36.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée